

Marché 616802

Vestiaires monoblocs d'atelier

Banc avec patères simple face

L 150 cm – lames BOIS

3133005



Ces accessoires viennent compléter la gamme
SEAMLINE

+ PRODUIT

Sécurité

Résistant

Simplicité

Esthétique

Fonctionnel

Recyclable : à 100 %

Equipement complémentaire

Banc patères simple face

Réf UGAP 3133005
Réf four. BDPS15-K



Dimensions

Code Racine	Dimensions (assises) L x P x H en mm	Poids en Kg (net)
BDPS15--K	1500 x 450 x 450	29

ACIAL SAS
14 Avenue du Blanc
41110 SAINT AIGNAN
Téléphone : 02 54 71 14 14
Messagerie : sales@acial.com
www.acial.com



Caractéristiques techniques

Banc patère simple face en tube d'acier cintré coude américain, épaisseur 1,5 mm composé de :

- 2 traverses de section 30 x 30 mm
- 2 longerons de section 30 x 20 mm
- 1 renfort d'assise
- 5 patères
- Dosseret métallique plié ép. 1,5mm pour appui dorsal.
- Montant porteur Ht. 1750 mm pour dosseret et patères
- Assise constituée de 3 lames chêne protection huilée section 93 mm, ép. 20 mm
- Pieds munis d'embouts en plastique noir non tachant, avec vérins (course 20 mm)
- Possibilité de fixation murale (chevilles non fournies)
- Livré en kit, prêt à monter. Montage simple et rapide par boulonnage (sachet visserie + notice fournis).

Finition

Toutes les pièces sont dégraissées et phosphatées à chaud par aspersion avant application d'une couche de peinture époxy sans plomb cuite au four à 200°C.

Conditionnement

Livraison en kit, prêt à monter. Emballage à l'unité en caisse carton.

Garantie

• La garantie est de 5 ans à compter de la date de livraison, couvrant les avaries de fonctionnement et vices de fabrication.

La garantie ne peut être appliquée pour des vices provenant de modifications effectuées sur le produit sans autorisation, pour les défauts de fonctionnement liés à l'usure normale, en cas d'utilisation dans un environnement corrosif ou agressif inadapté au produit en tôle, pour des actes de négligence et de vandalisme.

Cette garantie couvre la fourniture des pièces défectueuses et le coût de la main-d'œuvre s'y rapportant.

Toute intervention au titre de la garantie n'engendre pas d'extension de durée de celle-ci.

Nuancier

